

LA FORMATION DE CHIROPRACTEUR

Formations Métiers Santé

Posté par: formations-concours

Publiée le : 16/10/2008 19:47:15

LE METIER La CHIROPRACTIQUE repose sur le principe où lorsque deux vertèbres sont déplacées, il peut en résulter un pincement du nerf sortant entre ces deux vertèbres. Nous appelons cela la SUBLUXATION VERTEBRALE. Ce principe de déplacement des structures osseuses peut être appliqué à d'autres niveaux comme les articulations crâniennes, pelviennes ainsi que les tissus viscéraux. Il en résulte des dysfonctionnements au sein de nos muscles, nos tissus sensoriels, ainsi que nos organes... Il en résulte aussi un déséquilibre postural pouvant avoir un impact sur le bassin, les pieds ou le reste de la colonne...
Ce concept de santé constitue les fondations même des enseignements prodigués à tous chiropraticiens ou ostéopathes, et ce depuis plus de 100 ans...

Voici la répartition des symptômes en rapport aux différents niveaux de subluxations vertébrales établie en 1960. La Chiropratique est partenaire de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.), et est reconnue en France depuis mars 2002 (amendement 52, voté à l'Assemblée Nationale). La Chiropratique est la 3ème profession de santé de par le monde, derrière la médecine et la dentisterie (près de 100.000 praticiens de par le monde, quelques centaines en France).

Le titre de Chiropraticien est donné au titulaire d'un diplôme de DOCTOR OF CHIROPRACTIC (Docteur en chiropratique) obtenu dans une des écoles accréditées par le Chiropractic Council on Education (CCE).

Le CCE est un organisme paritaire d'édification et de surveillance des standards éducatifs dans les universités chiropratiques américaines et internationales. Il est le seul organisme avec ses différentes filiations à pouvoir accorder la délivrance du titre de Docteur en Chiropratique.

Les études durent 6 années académiques à temps plein pour un rythme d'environ 30 heures de cours par semaine avec contrôle de présence obligatoire. Au-delà de 10% d'absence, la matière est à refaire. Les études comprennent en moyenne 6 000 heures de cours théoriques et pratiques en clinique chiropratique publique ainsi qu'un externat obligatoire chez un Chiropraticien en exercice. (l'heure est la seule unité de mesure internationale standard agréée pour mesurer les différents enseignements). Ainsi donc, Le Chiropraticien, titulaire du diplôme de Doctor of Chiropractic (DC), est le seul thérapeute manuel au monde qui doit satisfaire à un enseignement universitaire normalisé par le CCE (Council on Chiropractic Education) de 6 ans (soit 6000hrs de cours minimum), d'un Internat en Clinique Universitaire Chiropratique, à un Certificat d'Enseignement Spécifique en radiologie vertébrale, à un Externat chez un chiropraticien libéral accrédité et possède des cycles de formations post-universitaires dans les différents domaines qui intéressent la chiropratique ou les sciences diagnostiques médicales.

Il est donc impossible d'apprendre la chiropratique sous forme de stages ou de séminaires ou par correspondance et nul ne peut se prévaloir d'une formation de chiropraticien sans avoir rempli les conditions pré-citées. Il faut être très prudent lorsqu'un kiné prétend avoir appris la chiropratique en stage aux USA. L'ostéopathie, créée par l'américain

Andrew Taylor Still est une médecine totale qui reconnaît et inclut dans ses modalités diagnostiques et thérapeutiques tous les composants de la pathologie : somatiques et psychiques. Elle représente une approche originale par l'importance qu'elle attache à l'élément somatique par rapport aux autres facteurs. A partir de cette conception, on a pu développer un système de pratique clinique, principalement caractérisé par une étude plus approfondie des tissus externes du corps, des structures articulaires, des muscles et ligaments, de la colonne vertébrale, des viscères et organes et du crâne. L'étude de l'inter-relation ou plus exactement de l'interpénétration ou mieux encore de l'imbrication de l'ensemble de toutes ces structures constitue la base, la pierre angulaire et le ciment de l'ostéopathie, en fait son originalité et explique son immense succès. Il faut rappeler que malgré cette interpénétration, on a coutume de diviser l'ostéopathie, pour des raisons évidentes d'enseignement, en trois grandes parties : - l'ostéopathie articulaire qui, comme son nom l'évoque, traite du diagnostic et du traitement de toutes les lésions articulaires et para-articulaires (c'est à dire membres et colonne vertébrale). - l'ostéopathie viscérale qui traite du diagnostic et du traitement relatifs aux viscères et aux organes. - l'ostéopathie sacro-crâniale qui traite du diagnostic et du traitement des lésions affectant le crâne, le sacrum et tous les systèmes y afférent.

Née au siècle dernier aux Etats-Unis, cette discipline est toujours présentée comme une profession de santé axée sur les soins naturels et la prévention, offrant ainsi une alternative aux patients face aux médicaments et à la chirurgie. La Chiropratique est actuellement la 3ème profession de santé mondiale après la médecine allopathique et la médecine dentaire.

Née au siècle dernier aux Etats-Unis, cette discipline est toujours présentée comme une profession de santé axée sur les soins naturels et la prévention, offrant ainsi une alternative aux patients face aux médicaments et à la chirurgie. La Chiropratique est actuellement la 3ème profession de santé mondiale après la médecine allopathique et la médecine dentaire. **100**

000 chiropraticiens exercent dans le monde, dont : - 65 000 aux Etats-Unis

- 5 300 au Canada

- 2 500 en Australie

- 1 400 au Royaume-Uni

- 340 au Danemark

- 160 en Suisse

- 200 en Norvège

- 400 en France

Mais également dans les autres pays européens, en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud On peut donc constater que la profession peut largement se développer dans notre pays. Position et aspects légaux de la chiropratique dans le monde

La chiropratique concrétise ce que certains ont identifié comme étant l'émergence d'une nouvelle façon de penser et d'agir, soit une véritable « culture de santé ». C'est la réponse à tous ceux qui, de par le monde, en appellent au développement de politiques essentiellement axées sur la santé, plutôt que sur la maladie uniquement. Le chiropraticien a un statut officiel de thérapeute indépendant dans la plupart des pays industrialisés, reconnu dans les systèmes de santé nationaux : **Amérique du Nord : USA, Canada**

Amérique Latine : Mexique, Panama, Venezuela

Océanie : Australie, Nouvelle-Zélande

Afrique : Nigeria, Afrique du Sud, Zimbabwe

Proche-Orient : Jordanie, Arabie Saoudite, Chypre

Asie : Hong Kong, Japon

Europe : Danemark, Suède, Norvège, Islande, Suisse, Grande-Bretagne, Finlande

À ce titre, le chiropraticien a le droit de recevoir ses patients directement, de formuler un diagnostic, de les traiter, d'interpréter les radios, de faire effectuer des examens complémentaires et de les orienter vers d'autres spécialistes si nécessaire. Cette reconnaissance officielle, validée par les milieux médicaux, les pouvoirs publics, les comités scientifiques, les assurances sociales et privées provient des excellents résultats obtenus par la chiropratique. De plus, elle permet aux patients de bénéficier d'avantages sociaux du remboursement des soins et d'une garantie de santé publique. Depuis le 13 janvier 1997, la World Fédération of Chiropractic (WFC) est un partenaire officiel de l'OMS.

Cette profession, reconnue d'utilité publique dans la majorité des pays industrialisés, est maintenant légalisée en France. Dorénavant, depuis la reconnaissance de la profession le 4 Mars 2002, les 400 chiropraticiens diplômés qui exercent en France bénéficie d'un statut légal indépendant comparable à leurs confrères européens. Le fondement d'une reconnaissance légale relève de l'intérêt général. Démontrée dans de nombreuses études indépendantes comme étant très efficace dans son domaine, la chiropratique ferait faire des économies substantielles à la Sécurité Sociale si elle était prise en compte dans notre pays. La Chiropratique est une profession d'avenir en plein essor disponible pour de nombreux jeunes. Il existe en France un Institut de Chiropratique accrédité par le Council on Chiropractic Education européen et américain qui dispense un enseignement de qualité, similaire à celui des collèges et universités agréés aux Etats-Unis et en Angleterre. C'est l'Institut Franco Européen de Chiropratique, à Ivry/seine. C'est une formation de type universitaire d'une durée de 6 ans, réservée aux personnes titulaires du baccalauréat. La structure de l'enseignement se compose de 3 cycles : - Le 1er cycle en 2ans est axé sur l'enseignement des sciences médicales, de l'anglais et de l'apprentissage de l'art ostéopathique. - Le 2ème cycle en 3 ans est axé sur l'approfondissement des techniques ostéopathiques et des sciences médicales avec mise en situation sous tutorat. - Le 3ème cycle sur 1 an est axé sur l'enseignement spécialisé, la pratique en libéral et la recherche.

Le cursus de formation universitaire du chiropraticien compte 6000 heures réparties sur **6 années à temps plein**, après l'obtention d'un baccalauréat scientifique. Ces études comprennent entre autres 300 heures de cours de radiologie, 270 heures de dissection humaine, 1 an en clinique publique universitaire, un examen final en situation clinique devant un jury professionnel international, 6 mois de stage chez un professionnel chevronné, et une soutenance publique de thèse de doctorat. On compte aujourd'hui de par le monde 21 écoles de chiropratique accréditées par le C.C.E (Council on Chiropractic Education), dont l'Institut Franco-Européen de Chiropratique. Au terme de son apprentissage, le chiropraticien reçoit le diplôme de Docteur en Chiropratique (D.C.). Ce diplôme est reconnu depuis plusieurs années dans la majorité des pays industrialisés. Depuis le 15 mars 2002, dans le cadre de la Loi sur les Droits des Patients, les chiropraticiens sont désormais également reconnus en France. Les soins délivrés feront donc bientôt l'objet d'un remboursement par les pouvoirs publics. En l'attente de cette prise en charge, les mutuelles complémentaires remboursent tout ou partie des soins chiropratiques (de 40 % à 100 % des soins).

La chiropratique est la seule profession de santé pour laquelle la formation est standardisée au niveau mondial. Ainsi tous les chiropraticiens, à travers le monde, reçoivent une formation équivalente aboutissant à la délivrance d'un diplôme équivalent à celui de DOCTOR OF CHIROPRACTIC (D.C.) délivré par les écoles et universités américaines. La qualité et l'équivalence d'enseignement de ces établissements accrédités sont contrôlées par les Chiropractic Council on Education (CCE) de chaque continent qui vérifient l'application des

standards de formation dictés par le Chiropractic Council on Education International (ICCE).

COMMENT EST OBTENUE CETTE UNIFORMITE DE FORMATION ?

Les écoles et universités qui forment des chiropraticiens doivent respecter les directives du Chiropractic Council on Education (CCE), afin d'obtenir la reconnaissance internationale de leur formation. Afin de conserver cette accréditation les écoles doivent passer avec succès des visites de ré accréditation tous les trois ans. Sont vérifiés : le contenu et la conformité internationale des programmes, la qualité des enseignants, la qualité des locaux et matériels pédagogiques, le bon fonctionnement administratif.

DUREE ET ORGANISATION DES ETUDES

Les études sont constituées de plus de 5500 heures universitaires avec une répartition égale entre les cours théoriques et pratiques. En France cela représente, après le bac, 6 années à temps plein , la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin d'étude, et un assistantat auprès d'un chiropraticien. Aux Etats-Unis, où le statut de Docteur et de praticien de premier contact est reconnu depuis longtemps, le cursus est de 2 années d'études universitaires en pré requis , suivi de 4 à 5 ans en fonction de la répartition des quadrimestres (soit un total de 6 à 7 ans).

QUEL EST LE CONTENU DES PROGRAMMES ?

Les écoles accréditées par le CCE enseignent un programme complet incorporant :
-les sciences fondamentales (biochimie, physiologie, pathologie, anatomie, neurologie.),
-les sciences diagnostiques (afin que le chiropraticien puisse déterminer si le cas de son patient relève de ses soins ou doit être réorienté).

-les sciences cliniques et les techniques de traitement ou ajustement. Une part importante est aussi consacrée à l'anatomie (dont environ 250 heures de dissection humaine) et à la radiologie (dans de nombreux pays les chiropraticiens réalisent et interprètent eux-mêmes leurs radiographies).

A l'issue de sa formation, le chiropraticien a acquis les compétences pour formuler un diagnostic différentiel et une analyse chiropratique, ainsi que la dextérité pour exercer son art avec sûreté, confort, discernement et sécurité. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'IFEC.

EXISTE T IL DES

FORMATIONS A TEMPS PARTIEL ?

NON, il n'existe aucune formation à temps partiel et il est impossible d'apprendre la chiropratique sous forme de stages ou de séminaires. Ainsi la chiropratique se démarque très nettement par rapport à d'autres disciplines, qui par la faiblesse des connaissances de leurs praticiens ainsi que leur manque d'entraînement font malheureusement courir un risque aux patients.

IL Y A T IL DES SPECIALISATIONS ?

Les études de chiropratique proposent, après graduation (obtention du diplôme), de nombreuses options de spécialisations. De nombreux outils thérapeutiques, ainsi que plus de deux cent techniques spécifiques sont développés par la profession (comme la pédiatrie chiropratique, la chiropratique neuro- émotionnelle, la chiropratique du sport.) et sont enseignées en séminaires.

Certaines spécialisations peuvent se suivre sous forme de formation complémentaire à temps partiel , avec examen final, notamment en neurologie (diplôme DACBN), en orthopédie (diplôme DACBO), en pédiatrie, mais également une spécialisation vétérinaire. D'autres spécialisations s'acquière par formation complémentaire sous forme de résidanat, tel celui de radiologie, qui prépare sur 3 ans à temps plein , à l'examen du diplôme DACBR.

Certaines de ces spécialisations nécessitent la production de travaux de recherche ainsi qu'une formation continue strictement suivit pour conserver son diplôme.

Certains chiropraticiens intéressés par la recherche effectuent un PhD (doctorat en science) aux Etats-Unis notamment.

IL Y A-T-IL DE LA FORMATION CONTINUE ?

Le chiropraticien doit en plus réactualiser et approfondir ses connaissances chaque année à travers un programme de formation continue.

COMMENT DEVENIR CHIROPRACTICIEN ?

Aujourd'hui on compte de par le monde plus de 20 centres de formation en chiropratique accrédités par le Chiropractic Council on Education, dont l'Institut Franco-Européen de Chiropratique en France. La majorité de ces écoles se situe aux USA. De plus, plusieurs universités intègrent des formations en chiropratique : l'université de Trois-Rivières au Canada, Odense

au Danemark, l''université de Glamorgan en Grande Bretagne, Royal Melbourne Institute of Technology en Australie.